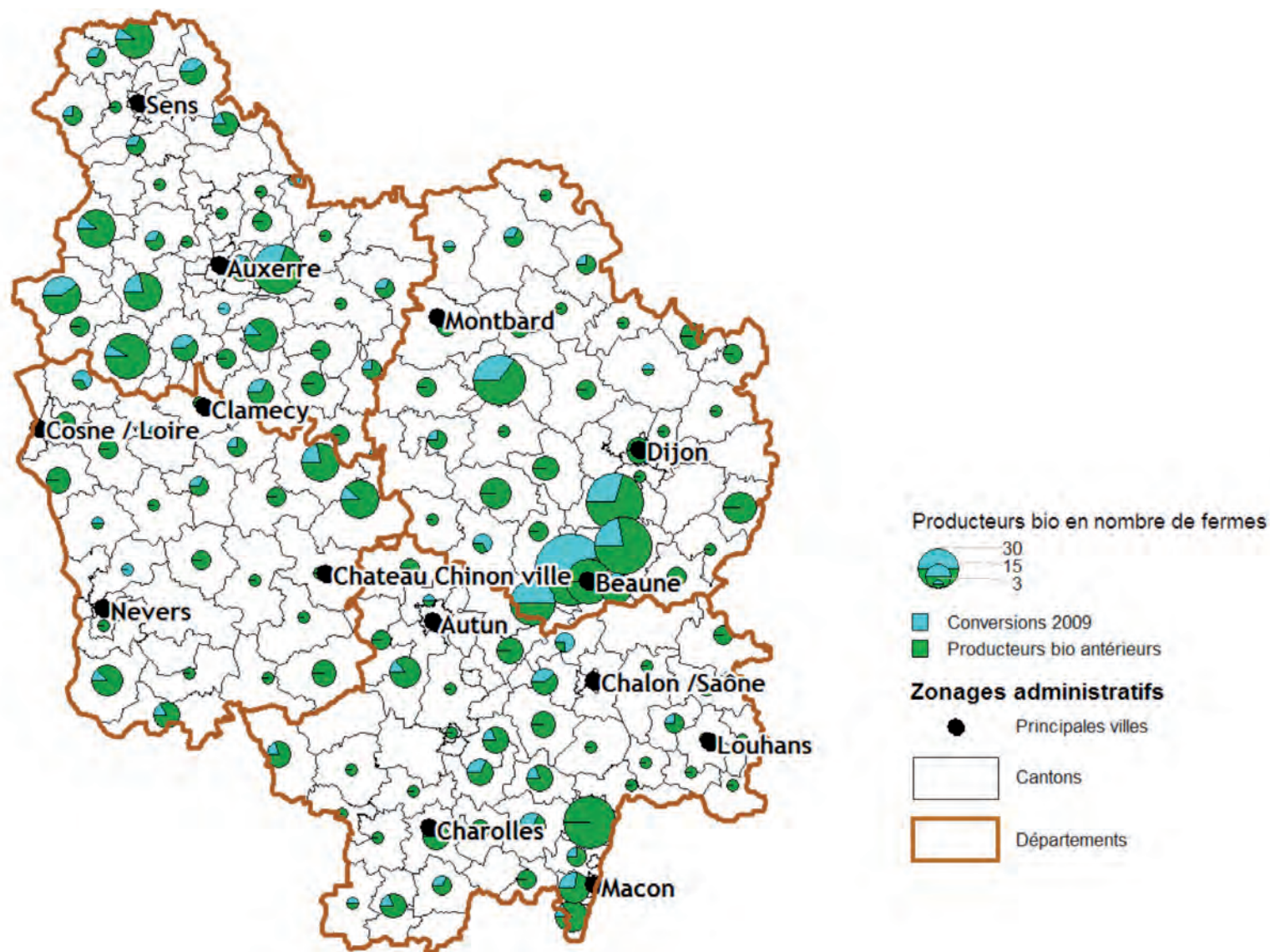


Conversions, arrêts : la dynamique de la bio

Répartition des fermes bio en Bourgogne

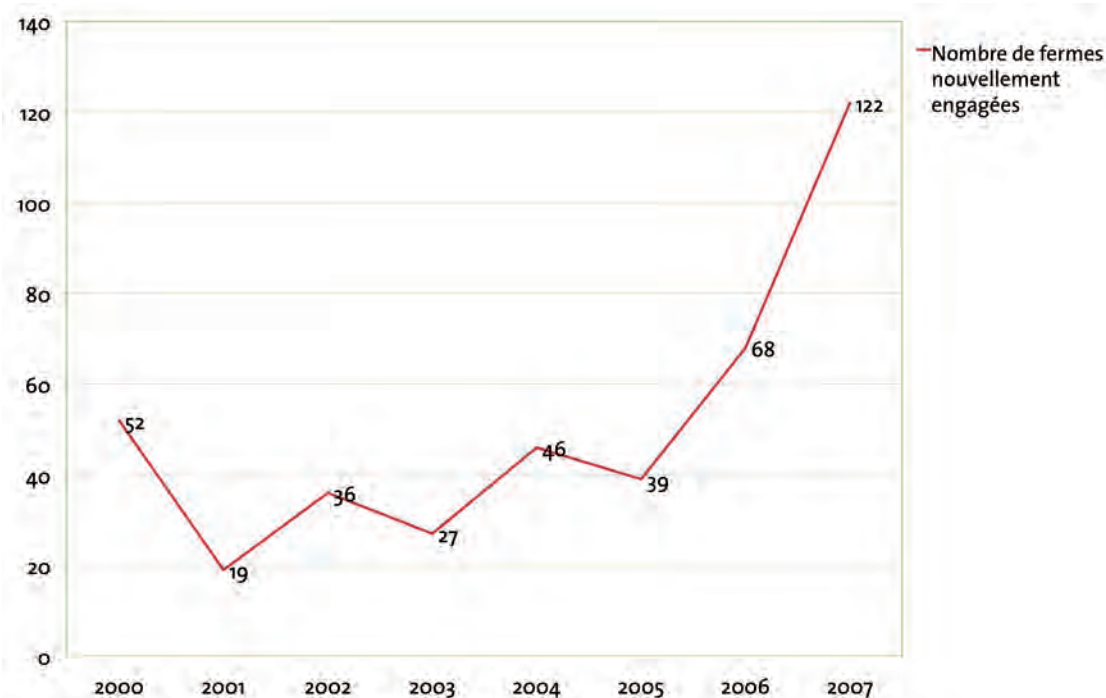


Conversions, arrêts : la dynamique de la bio

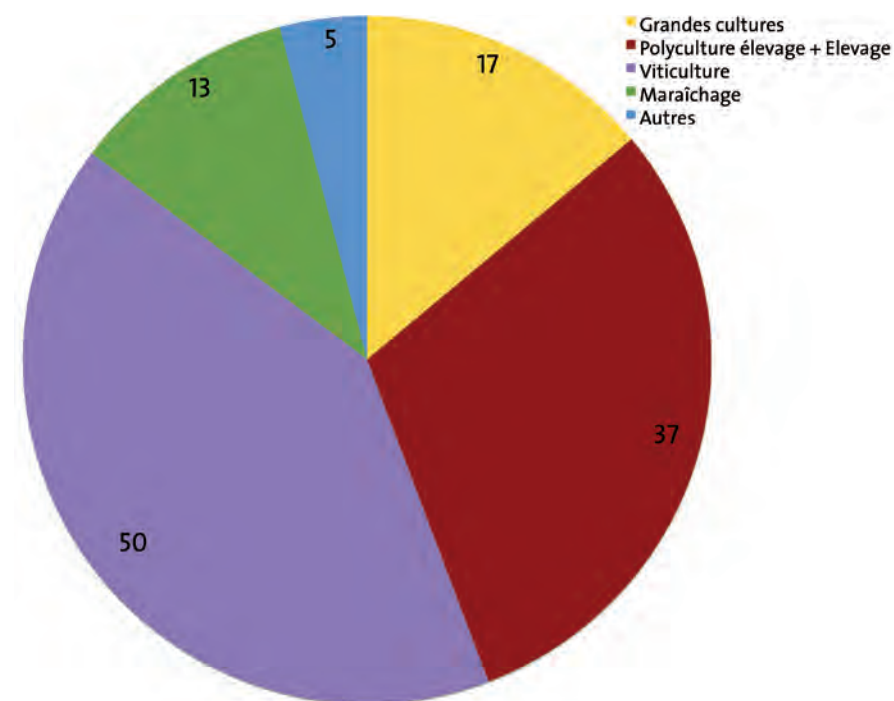
L'année 2009 est marquée par une forte augmentation du nombre de conversions, qui touchent des secteurs de production beaucoup plus diversifiés que les deux années précédentes : élevage, grandes cultures, s'ajoutent aux conversions en viticulture et maraîchage. Ceci est à mettre à l'actif du changement de dispositif d'aide et notamment du nouveau plafond des surfaces aidées.

Ces tendances seront vraisemblablement modifiées en 2011 du fait du nouveau changement de dispositif d'aide : passage au premier pilier, application de la modulation, dispositif sur un an avec enveloppe fermée.

Les conversions



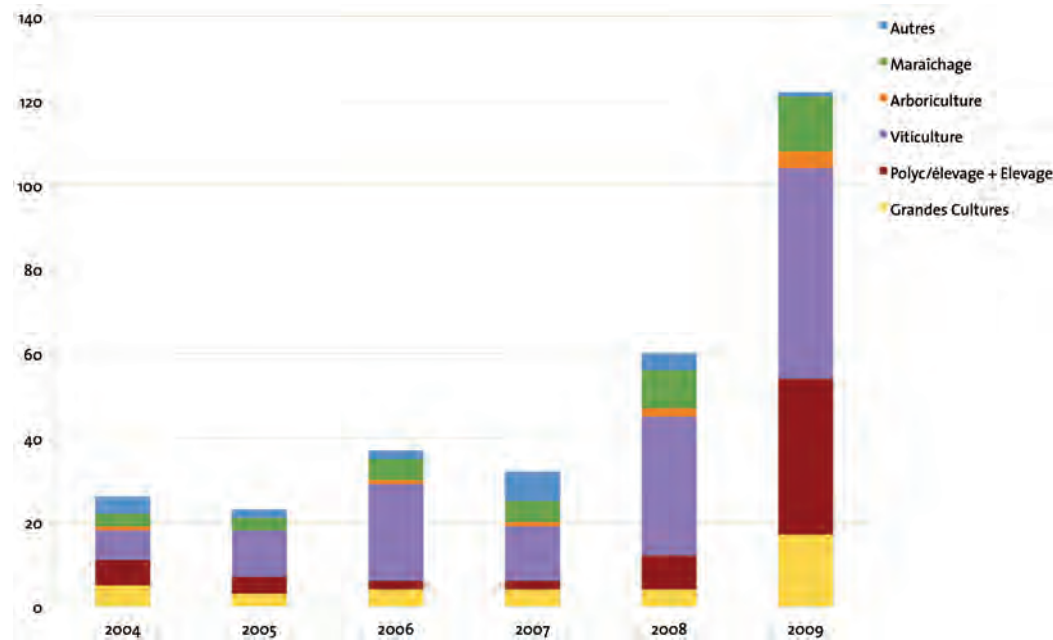
Nombre de conversions par secteur d'activité en 2009



Détail par secteur d'activité

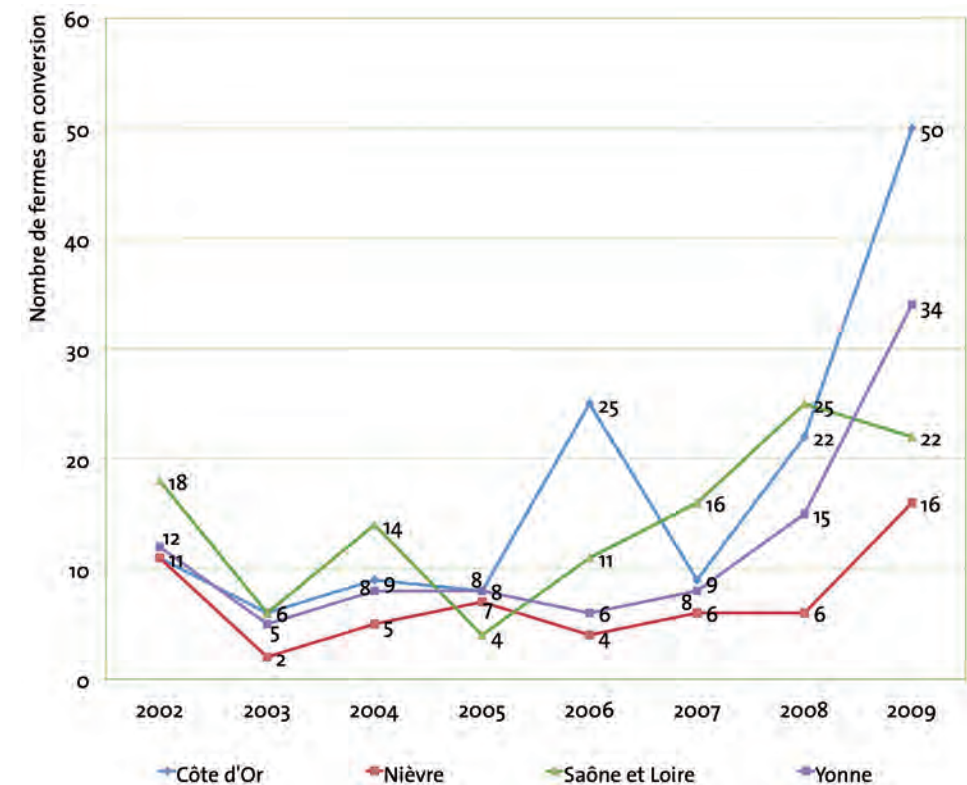
En 2009, 3 départements voient leur nombre de conversions progresser fortement par rapport aux années précédentes (Côte d'Or, Nièvre et Yonne), par contre en Saône et Loire, le rythme ralentit. À la persistance de la bonne dynamique de conversion observée en 2008 dans le secteur viticole, s'ajoute la reprise des conversions des systèmes grandes cultures et élevage, permise par le déplaçonnement partiel des aides conversion. C'est ainsi en Côte d'Or et dans l'Yonne que l'on observe le plus de conversions. Par ailleurs, dans la Nièvre, la dynamique porte principalement sur les secteurs grandes cultures et élevage.

Evolution des conversions par secteur d'activité



La place de la viticulture reste forte dans les conversions, avec toutefois une hausse notable des conversions en élevage et grandes cultures (exploitations dont les surfaces sont supérieures à celles des domaines viticoles).

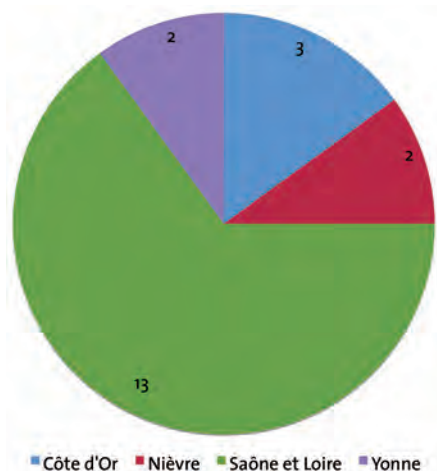
Détail de l'évolution du nombre de conversions par département



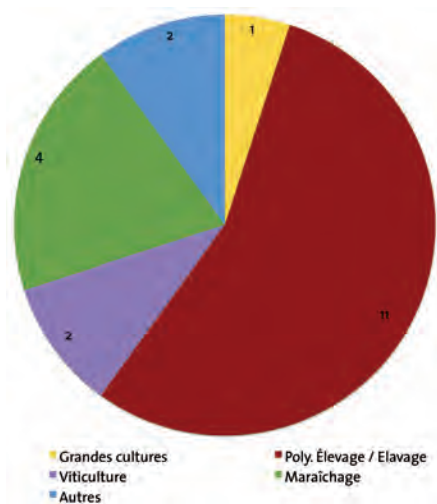
Les arrêts de certification

En 2009 on compte 20 arrêts et la tendance des années précédentes se confirme : plus de la moitié des arrêts est constituée d'éleveurs, qui sont majoritairement en Saône et Loire (8). Ils sont en baisse notable sur les trois autres départements.

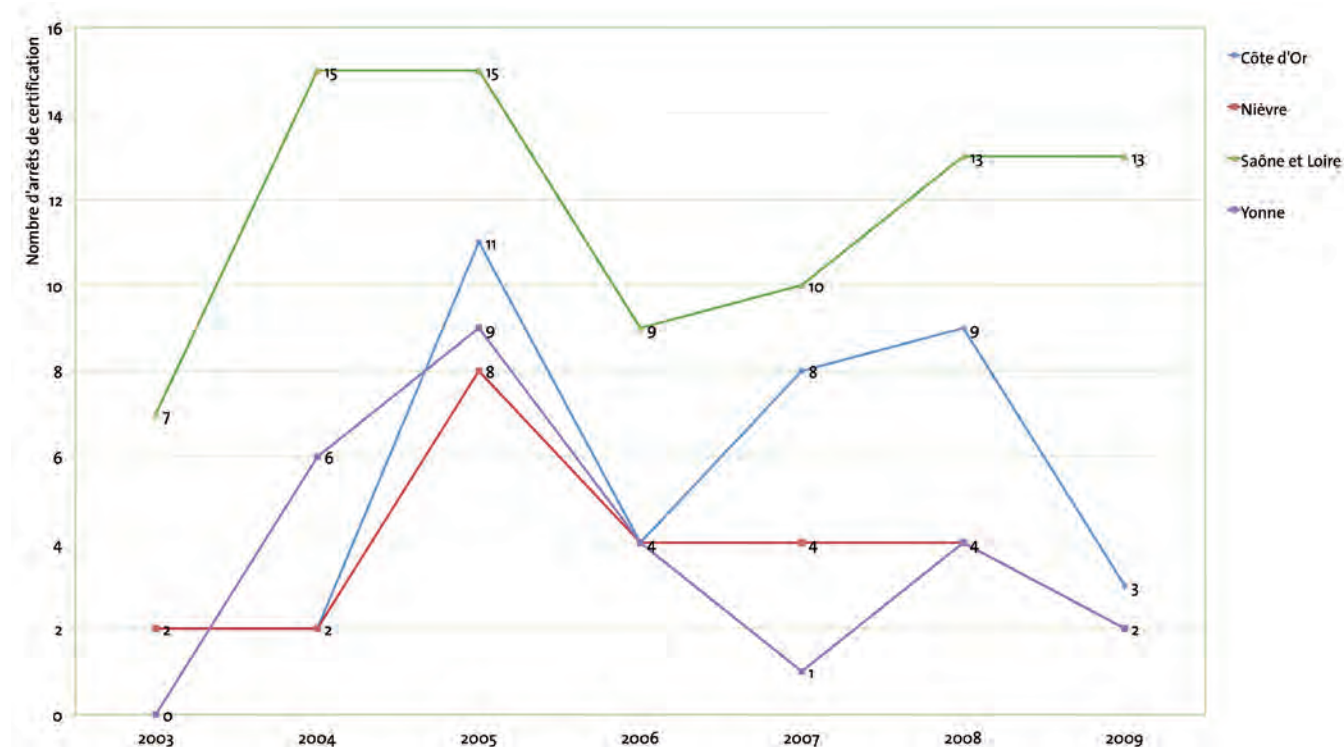
Les arrêts par département en 2009



Les arrêts par secteurs de production



L'évolution des arrêts par département

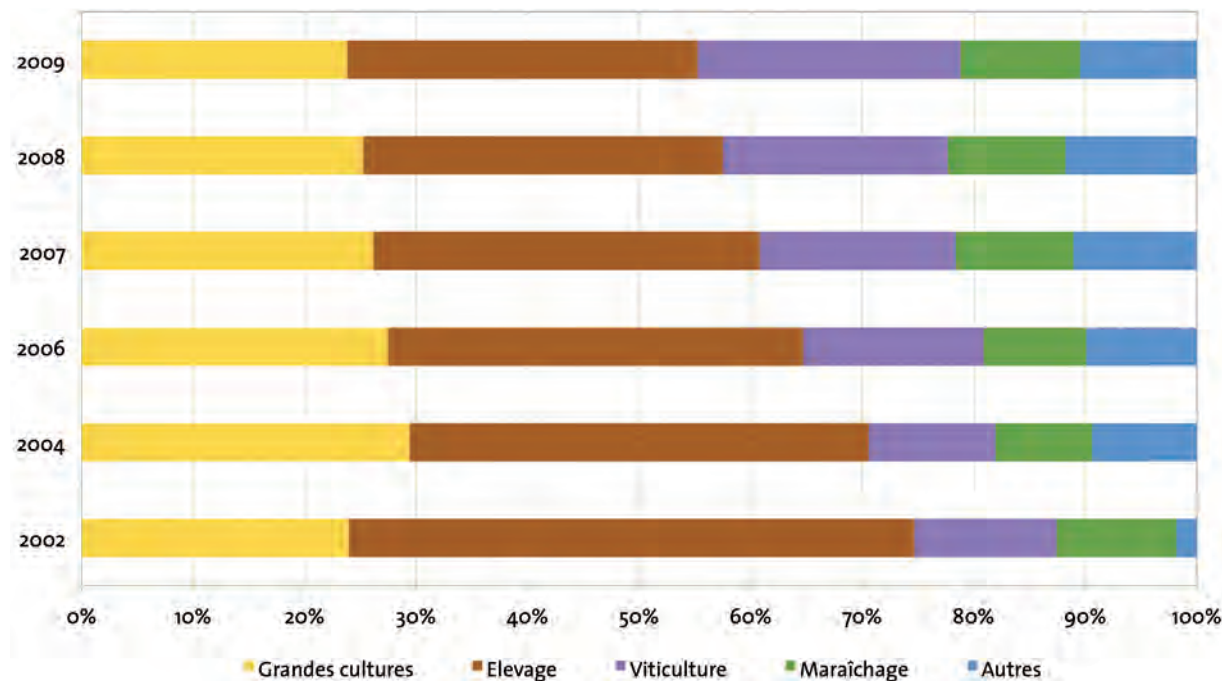


- Parmi les raisons d'arrêt évoquées on recense :
- 6 cessations d'activité (dont 1 reprise en bio) ;
 - 5 pour cause économique ;
 - 2 départs en retraite (dont 1 reprise en bio) ;
 - 1 pour des raisons techniques.

Les 5 autres sont des raisons inconnues (agriculteurs non joignables).

Le profil des fermes bio bourguignonnes

Evolution pluriannuelle des différents secteurs d'activité



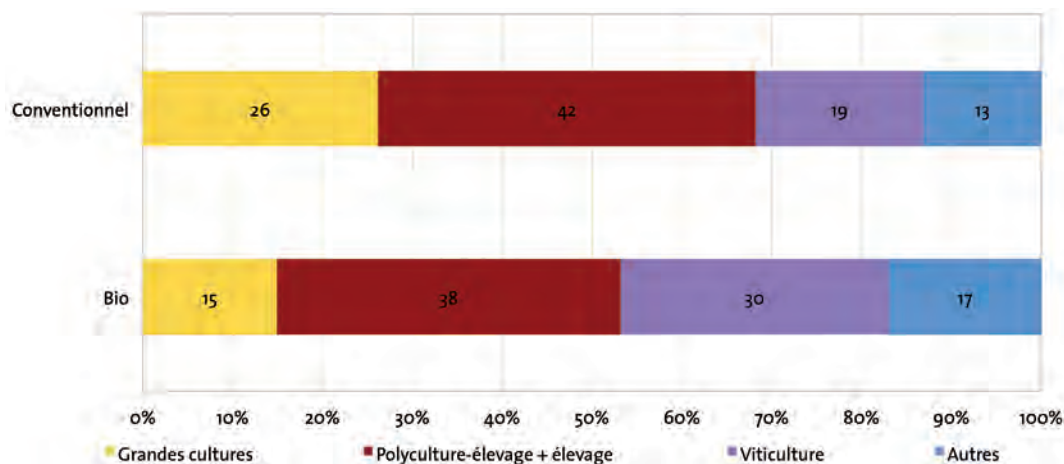
On constate que la tendance de diminution proportionnelle des secteurs dominants (l'élevage et les grandes cultures) au profit de la viticulture se poursuit en 2009. Les autres secteurs et le maraîchage progressent en quantité mais leur proportion reste à peu près stable.

Le graphique ci-dessus indique, par secteur d'activité, le nombre de fois où l'activité est mentionnée parmi les fermes bio en Bourgogne. Ainsi, une même ferme peut être présente à la fois dans le secteur de l'élevage qui est son activité principale et dans celui du maraîchage qui est son activité secondaire. Les chiffres indiqués ne correspondent donc pas au nombre total d'exploitations.

Chiffres clés

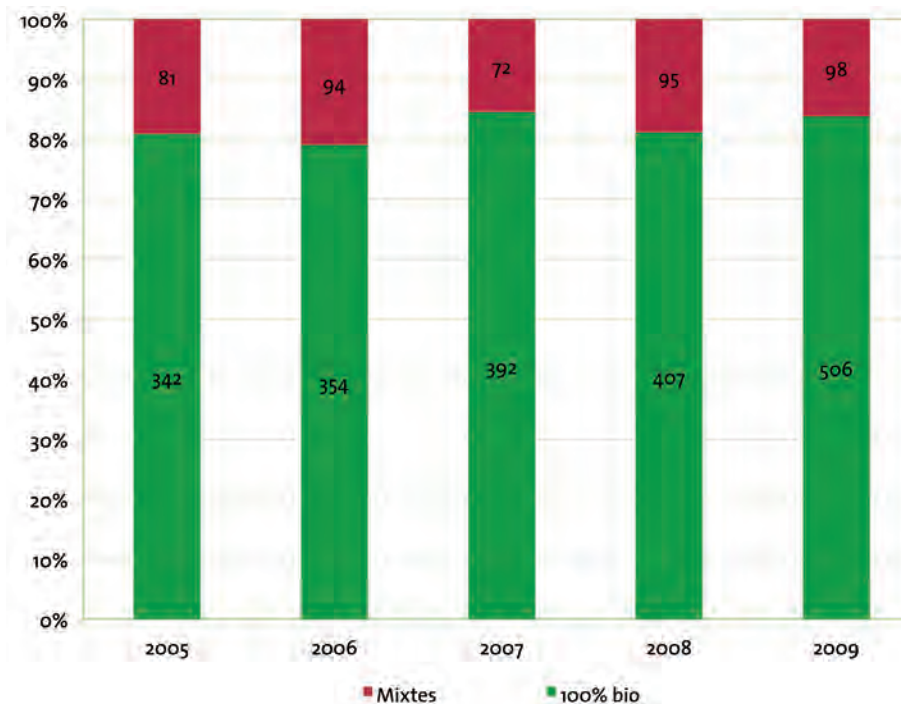
✿ **Age moyen du producteur bio : 46 ans**
Il est un peu plus élevé dans les secteurs de l'arboriculture et de l'apiculture (>50 ans) et des grandes cultures (48 ans) ; et plus bas dans les secteurs de l'élevage (44 ans). Les secteurs de la viticulture et du maraîchage sont dans la moyenne (46 ans).

Comparaison de la place relative des principaux secteurs



Source :
Agreste mémento 2009 (Otex des exploitations professionnelles 2007)

Evolution de la proportion de fermes mixtes parmi les fermes bio de Bourgogne



La coexistence de productions biologiques et conventionnelles sur une même ferme est tolérée par la réglementation bio mais strictement encadrée avec des critères liés aux productions concernées.

Les fermes mixtes de Bourgogne sont essentiellement des producteurs de céréales, avec des tailles moyennes à grandes (>100 ha), étant donné qu'elles s'engagent souvent en bio avec une stratégie de conversion progressive.

Un autre secteur où une part importante de mixité est observée est l'élevage en systèmes ovin ou bovin maigre (surfaces certifiées et troupeau non certifié), résultant de la très faible plus-value bio sur la vente des animaux.

En grandes cultures, 30% des exploitations sont mixtes, et 16% le sont en élevage.

Chiffres clés

✿ Taille moyenne de l'exploitation bio bourguignonne : 55 ha

Pour mémoire, en 2007, la taille moyenne de l'exploitation conventionnelle en Bourgogne est de 118 ha (Agreste mémento 2009)